« Passe culture » : 500 euros pour favoriser l'accès des jeunes à la culture

07/03/2018 à 16h00

La ministre Françoise Nyssen affirme que le passe culture, sous forme d'une application mobile à destination de tous les citoyens, sera crédité de 500 euros pour chacun des 800.000 jeunes de 18 ans. A l'instar du développement de l'éducation artistique et culturelle à l'école et du projet d'élargir les horaires et les missions des bibliothèques, ce passe ambitionne, martèle Françoise Nyssen, de « *combattre les inégalités dans l'accès à la culture en cassant les barrières financières et sociales* ».

Pour l'heure, seuls 5 millions d'euros ont été inscrits au budget 2018 pour financer « *les études techniques préalables* » au lancement du passe. A terme, c'est quelque 400 millions qui seront nécessaires chaque année pour l'offrir aux quelque 800.000 jeunes âgés de 18 ans. Si la start-up d'Etat se charge de concevoir l'application, elle ne s'occupe ni de l'ingénierie financière, ni du montage institutionnel, ni des aspects juridiques qui devront notamment permettre d'éviter l'écueil de la revente, comme cela a été le cas lors de l'expérience menée en Italie. Bref, beaucoup de questions restent en suspens.

[…] Il ne s'agira « *ni d'une carte ni d'un chèque-cadeau* », a rappelé la ministre, mais « *d'une application géolocalisée avec un catalogue, un agenda et un portefeuille associé qui permettra de connaître et d'accéder à toute l'offre culturelle à proximité* ». Tout le monde pourra la télécharger sur son mobile, « *mais les jeunes de 18 ans auront un droit spécifique : le passe sera monétisé à hauteur de 500 euros, ce sera un*

outil d'information mais aussi de paiement ».

Quels types d'offres pourront être disponibles sur le passe ? Quelles seront la durée d'utilisation des 500 euros et la date d'attribution ? Quelle place sera accordée aux plates-formes numériques (Apple, Amazon, Deezer, Netflix…) ? Tels sont les premiers « objets de débat » que Françoise Nyssen entend partager avec ce comité. Car, depuis mi-décembre, les ateliers de travail, animés par Sebastian Sachetti, chargé de développement au sein de la start-up d'Etat Pass culture, offrent leur lot de surprises. A chaque fois, quelques dizaines de lycéens référents, issus de tous horizons, sont réunis pour plancher sur ce qu'ils aimeraient trouver dans ce nouveau service.

« *A travers ces laboratoires de fabrication, nous partons des attentes des futurs usagers pour coconstruire avec eux l'application sur le fond et sur la forme* », explique Sebastian Sachetti. En assistant à deux de ces ateliers, nous avons pu constater que le terme culture recouvre, aux yeux des jeunes, de multiples secteurs qui renvoient à la large notion de loisirs. Aux places de concerts, avant-premières de cinéma, entrées dans les expositions ou stages de hip-hop viennent s'ajouter des envies de voyages, de séjours en Espagne, de cours de cuisine, de sorties au restau, de jeux vidéo, de séances de BMX, de compétitions de foot, de parcs d'attractions, d'abonnements à Spotify, etc. […]

En cours de développement, l'application sera testée au deuxième trimestre dans quatre départements – Seine-Saint-Denis, Hérault, Bas-Rhin, Guyane (où la ministre se rendra cette semaine) – avant d'être lancée en septembre puis généralisée. Mais pour mener à bien ce projet, il faut aussi convaincre les partenaires culturels d'y participer et, pour certains, de contribuer à son financement, le gouvernement ayant toujours indiqué que la facture serait « partagée ».

Le Monde

Merci à Thibault